

Copyright Watch ou l'observatoire mondial et collaboratif du droit d'auteur

Hadopi aura non seulement contribué à intéresser un grand nombre de nos concitoyens sur un sujet autrefois chasse gardée des industries culturelles, mais elle aura également permis de mettre le focus sur la France (en refroidissant d'ailleurs peut-être certains autres gouvernements dans leur velléités d'en faire autant).



Or justement qu'en est-il exactement de la situation hors de nos frontières sur toutes ces questions autour d'un droit d'auteur^[1] qui se trouve totalement bousculé par l'avènement des nouvelles technologies et pratiques en réseau qui en découlent ?

Force est de reconnaître qu'en dehors de notre propre pays et de celui, influence numérique oblige, des États-Unis, nous n'en avons bien souvent qu'une connaissance ponctuelle, partielle et parcellaire (même si des sites comme Numerama, FFII ou La Quadrature font de gros efforts pour nous tenir au courant, en particulier sur l'Europe).

C'est pourquoi la nouvelle initiative de l'Electronic Frontier Foundation est plus que bienvenue. Elle s'appelle **Copyright Watch** et vise à suivre et surveiller le droit d'auteur et ses évolutions dans chaque pays.

En effet, avoir ainsi à disposition eu un unique endroit des documents, liens et informations actualisées, indépendantes et localisées sur les législations en vigueur (ou en préparation) nous sera précieux pour étude, information, comparaison, action, etc.

Le projet débute à peine, il est pour ainsi en bêta actuellement. Le premier objectif étant de trouver des correspondants (*NdT : des local copyright monitors*) prêt à maintenir leurs informations nationales à jour. Une fois ceci réalisé nous serons alors en présence d'une ressource de référence nous permettant d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur la situation internationale, pointant ici des lois liberticides et là des lois favorisant au contraire le partage et diffusion d'une culture des biens communs.

Une base de données d'autant plus bienvenue que tout le monde n'a pas forcément intérêt à ce que tout ceci soit facilement accessible ☐

Qu'est-ce que Copyright Watch ?

About Copyright Watch

Copyright Watch – Novembre 2009 – Traduction partielle de la page « About » du site

(Traduction Framalang : Siltaar et Goofy)

Avant, le détail des lois sur le droit d'auteur n'était important que pour une minorité travaillant dans les industries culturelles. Désormais, avec la croissance d'Internet, nous sommes tout concernés car nous sommes potentiellement tous des auteurs, éditeurs, et partageurs d'œuvres de création.

Notre rêve est ici de construire une ressource conviviale sur les lois nationales du droit d'auteur afin d'aider les citoyens du monde à entreprendre des recherches comparatives. Nous souhaitons en effet sensibiliser à l'importance d'un

droit d'auteur équilibré dans la société de l'information, et attirer l'attention sur les points communs et les divergences dans l'approche législative des différents pays.

Nous avons aussi voulu créer un outil de partage d'information, où des correspondants locaux pourraient publier des informations à propos des amendements proposés sur leurs propres lois du droit d'auteur, et à comprendre les changements dans celles des autres.

Nous espérons que Copyright Watch sera une ressource maintenue et conduite par la communauté de l'accès au savoir (*NdT : Access to Knowledge movement, c'est-à-dire nous tous si nous participons*) et que ce système de veille sur le droit d'auteur dans chaque pays permettra de garder cette information pertinente et à jour.

Enfin, nous espérons que Copyright Watch aidera à documenter l'importance du droit d'auteur sur tous les aspects de la vie culturelle et des libertés fondamentales. Équilibrées et bien calibrées les lois sur le droit d'auteur sont extrêmement importantes dans notre société mondiale et mondialisée de l'information.

Le plus petit changement dans l'équilibre juridique entre les ayants droit et le public peut permettre ou détruire des modèles économiques, criminaliser ou libérer des comportements quotidiens, et transformer ou éradiquer de nouvelles technologies. Une loi qui est passée dans un pays peut rapidement être reprise par d'autres, par des accords commerciaux bilatéraux, des initiatives politiques régionales ou des traités internationaux.

Nous devons tous rester vigilants.

Notes

[1] Rappelons une nouvelle fois que le Copyright anglo-saxon

n'est pas synonyme de Droit d'auteur (cf liens Wikipédia).